


AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي African Commission on Human & Peoples' Rights		UNIÃO AFRICANA Commission Africaine des Droits de l'Homme & des Peuples
No. 31 Bijilo Annex Lay-out, Kombo North District, Western Region, P. O. Box 673, Banjul, The Gambia Tel: (220) 441 05 05 /441 05 06, Fax: (220) 441 05 04 E-mail: au-banjul@africa-union.org ; Web www.achpr.org		

Communiqué de presse sur le coup d'état en République du Mali

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (la Commission africaine) suit de très près et avec une grande préoccupation le coup d'état intervenu le jeudi 22 mars 2012 au Mali, et qui a été mené par des soldats renégats du Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat (CNRDR) nouvellement créé, ainsi que la suspension subséquente de la Constitution.

La Commission africaine est profondément préoccupée par la détention arbitraire du Président Amadou Toumani Touré, de fonctionnaires du gouvernement et de chefs d'institutions. La Commission africaine est également préoccupée par les conditions et la localisation actuelle du Président Amadou Toumani Touré.

La Commission africaine note que cette situation constitue une grave violation du droit de tous les citoyens de participer librement à la direction des affaires publiques de leur pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis, et du droit de chaque individu de ne pas être arrêté ou détenu arbitrairement, tels que garantis par les articles 13 et 6, respectivement, de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Ces actes violent également d'autres dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, ainsi que l'Acte Constitutif de l'Union africaine.

La Commission africaine appelle également à la restauration de la légalité constitutionnelle et à la libération sans condition des fonctionnaires du gouvernement qui ont été détenus arbitrairement.

La Commission africaine exhorte enfin l'Union africaine et la communauté internationale à veiller à la restauration immédiate de la gouvernance démocratique.

Fait à Banjul, Gambie, le 23 mars 2012